

ATTENTION / ALERTE / POLLUTION

À la suite des informations données par ATMO Rhône-Alpes, la préfecture de la Loire vous informe :

Un épisode de pollution de type estival à l'ozone touche actuellement le bassin d'air stéphanois et le bassin d'air des contreforts du massif central.

Le niveau d'alerte information et recommandation est activé aujourd'hui, lundi 18 juillet, à **l'ensemble des communes des 2 bassins d'air**.

Épisode « estival »

- L'utilisation des barbecues à combustible solide est interdite.
- La pratique du brûlage des déchets verts à l'air libre est totalement interdite : les éventuelles dérogations sont suspendues.
- Les travaux d'entretien ou de nettoyage avec des outils non électriques ou avec des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture, vernis) doivent être reportés à la fin de l'épisode de pollution. La mesure s'applique dans les espaces verts et jardins publics, mais également dans les lieux privés.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr ou le site de la préfecture de la Loire www.loire.gouv.fr



Qualité de l'air le Lundi 18 juillet à **La Fouillouse**



Mauvais

Demain : Mauvais ●